





# Engagements



#### Les engagements du Pass' Sport Argent

- Parution d'un portrait au sein de la newsletter du Team Sport Vendée
  - Valorisation de votre entreprise via les réseaux sociaux du Team Sport Vendée
  - Présence de votre logo sur le site internet du Team Sport Vendée avec un lien de redirection vers votre site internet
  - Invitation aux tables rondes et conférences avec la présence de sportifs de Haut Niveau
  - Participation aux événements sportifs de Haut Niveau en Vendée
  - Dépôt de votre candidature auprès Team Sport Vendée pour le label « L'Entreprise la plus sportive »
  - Accompagnement à la démarche Sport Santé en Entreprise
  - Création de Challenges en Entreprise



### 🏅 L'utilisation des outils de communication du Team Sport Vendée

Vous bénéficierez de notre valise graphique pour utiliser le logo Team Sport Vendée sur vos supports, dans le respect de notre charte graphique, ainsi que des différents supports visuels destinés à l'organisation de vos événements (roll-up, oriflamme, totem...).

# La Présence de sportifs du Team Sport Vendée lors d'événementiels d'entreprise

Vous souhaitez organiser un événement d'entreprise et inviter un ou des sportifs pour l'occasion ? Nous sommes présents pour vous accompagner dans votre recherche.

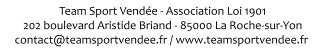
## ¿L'invitation aux ateliers-conseil pour la mise en œuvre de votre projet Sport en Entreprise

En optant pour le forfait Or, vous bénéficierez des invitations aux ateliers-conseils du Team Sport Vendée en presence d'experts pour accompagner votre projet Sport en entreprise.



#### Soutien des Sportifs du Team Sport Vendée

S'engager aux côtés du Team Sport Vendée c'est aussi l'occasion d'accompagner nos sportifs vendéens membres du Team Sport Vendée dans leurs projets et leurs performances.









# Engagement

L'entreprise	a choisi de bénéficier du Pass'Spor	t Or
	gage auprès de l'association Team Sport Vendée, pour la durée	
l'olympiade 2021 - 2024, selon les	articles de la convention de partenariat.	
Fait à	, le	
Signature précédée de la mention	« Lu et approuvé » :	
3	• •	
Merci de joindre à votre engagen	ent le mandat de prélèvement SEPA complété et signé ginsi que votre RIR	

### Droit au mécénat

Le mécénat est un dispositif permettant à une entreprise de verser un don à un organisme, sous forme d'aide financière ou matérielle, pour soutenir une œuvre d'intérêt général. En contrepartie, elle peut bénéficier d'une réduction fiscale : 60 % du montant pour la fraction du don inférieure ou égale à 2 millions, dans la limite de 20 000 € ou 5 ‰ (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe (plafond appliqué à l'ensemble des versements effectués).

Le bénéficiaire du don doit délivrer au donateur un reçu fiscal n°11580\*04 à joindre à la déclaration de revenus ou de résultats.